LE NUMERO : 25 CENTIMES

Édition du "RÉVEIL DU NORD" 186, rue de Paris, LILLE
Bureaux à PARIS 43, boul. Haussmann (9e)

L'Egalité

La plus forte vente de la région

Directeur : Eug. GUILLAUME

JEUDI 26 JUIN 1930.

BUREAUX :
ROUBAIX (Téléph. 9-51) 45, rue de la Gare, 45
TOURCOING (Téléph. 9-86) 3, rue Fidèle-Lehoucq

LA METROPOLE DU NORD : LILLE - ROUBAIX - TOURCOING doit organiser son aménagement avec le concours financier de l'Etat

LA Chambre des Députés vient de voter, à la demande du Gouvernement, les dispositions législatives qui permettront d'aménager avec le concours financier de l'Etat, le « plus grand Paris », c'est-à-dire toute la région située dans un rayon de trente kilomètres autour de la capitale.

Excellente mesure; ce n'est toutefois, à notre avis, qu'une partie du vrai problème national d'aménagement des grands centres régionaux français. Si Paris est la capitale du pays, la métropole Lille-Roubaix-Tourcoing est, sans conteste, la capitale de l'industrie et du commerce de France.

Quelles dispositions compte-t-on prendre pour son aménagement?

On ne peut plus résoudre isolément les problèmes d'intérêt public qui se posent chaque jour à Lille et dans sa puissante banlieue (Haubourdin, Loos, Lomme, Saint-André, La Madeleine, Ronchin, Thumesnil, Wattignies, etc.), à Roubaix et Tourcoing et dans ces villes plus importantes que beaucoup de chefs-lieux de département que sont Wasquehal, Croix, Wattrelos, Lannoy, Leers, Hem, etc., qu'il s'agisse de l'alimentation en eau potable — question vitale partout — d'une vue d'ensemble des transports à moderniser et à intensifier, de l'hygiène et de l'éloignement des industries insalubres — problème immédiat — de l'établissement trop oublié de réserves boisées et de parcs dans cette métropole de deux millions d'habitants, des réseaux d'électricité et de canalisation de gaz, d'aménagement des lotissements, des questions scolaires et hospitalières, des marchés d'approvisionnement, etc., le bon sens le plus élémentaire commande de résoudre ces problèmes, d'une ampleur insoupçonnée il y a vingt ans, autrement que par des décisions fragmentées et des moyens purement locaux.

L'histoire de la transformation du système ferroviaire de la région lilloise est là pour démontrer, d'une manière évidente, l'impossibilité d'aboutir sans une étude d'ensemble et un **centre commun d'action**, lorsqu'il s'agit de décisions intéressant Lille, sa banlieue, Roubaix, Tourcoing et leurs cités satellites. Voilà dix ans que le projet de suppression des passages à niveau de cette région est enfermé dans un carton; voilà dix ans qu'on envisage de doter notre métropole d'une **gare de passage** qui fera gagner beaucoup de temps — c'est-à-dire d'argent — à tous les voyageurs et transporteurs du Nord; voilà dix ans que les gares de la périphérie lilloise attendent leur agrandissement et même tout simplement leur reconstruction; voilà dix ans que l'ensemble de cette affaire fait l'objet de résolutions partielles, de vœux, de voyages d'un bureau à l'autre, sans que personne puisse arbitrer les différends de détail et prendre une bonne fois une décision.

Et cette politique de « chiens de faïence », qui consiste à toujours attendre que le voisin bouge, a privé notre région d'une organisation de sécurité et de richesse qui va coûter — hélas. — cinq fois plus cher qu'il y a dix ans!

Le moment n'est-il pas venu de proclamer la solidarité d'intérêts des habitants de la métropole des affaires et du travail : Lille-Roubaix-Tourcoing et villes environnantes, de constituer **un comité d'action** comprenant des représentants de toutes les villes et de toutes les parties intéressées, pour arrêter un plan d'ensemble pour la réalisation duquel on demandera, comme pour Paris, **le concours financier de l'Etat**, en annexe au projet d'outillage national?

Par dessus les rivalités locales, les disputes politiques, les questions de personnes, plaçons le bien-être et la prospérité de nos **populations** et le développement nécessaire du centre de la région du Nord. C'est une occasion de donner un coup de fouet aux affaires en « haussmannisant » largement les petits projets locaux, en voyant grand et large pour l'avenir, en faisant vite pour le présent.

Qui prendra cette initiative?

Laissera-t-on passer l'heure favorable?

UN HOMME ÉGORGEA SA FEMME D'UN COUP DE RASOIR A DOUAI

C'est dans un accès de démence que le meurtrier, un ouvrier qui a été arrêté, aurait commis ce crime sauvage

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER)

Le cadavre de la victime, à l'endroit où il a été découvert. — En médaillon : Le mari meurtrier.

Un drame terrible, si brutal et si soudain, qu'il ne peut guère trouver son véritable mobile autre part que dans un accès de démence, s'est déroulé hier mercredi, à Douai, au début de l'après-midi.

Il a eu pour théâtre une modeste maison ouvrière de la cité Maroniez, formée de cottages appartenant aux établissements Arbel.

Un travailleur, une bonne ménagère, trois petits enfants

Au numéro 22 de la Cité, habitaient depuis trois ans environ François Watel, 35 ans, ouvrier métallurgiste ; sa femme, née Flore Bréda, d'un an plus jeune et leurs trois enfants, âgés respectivement de 7, 6 et 2 ans.

L'homme était un travailleur consciencieux, ponctuel, dont la conduite ne prêtait pas à la critique.

La femme, une bonne ménagère, courageuse, menait le mieux qu'elle pouvait son petit intérieur et élevait avec soin ses deux plus jeunes fillettes, l'aînée étant élevée par sa grand'mère maternelle.

La maladie... Le chômage

Mais tout à coup, la vie devint plus difficile dans le ménage. Il y a huit mois environ Watel, victime d'un accident de travail, se vit contraint au chômage. Une mauvaise piqûre à la main droite ne réussit pas à se guérir complètement.

Après trois mois de séjour à l'Hôtel Dieu et un repos forcé de cinq mois, la main du malheureux resta atrophiée.

Cette longue incapacité de travail, une existence précaire, plongèrent Watel dans une sorte de neurasthénie, doublée, d'une susceptibilité morbide qui confinait à la manie de la persécution, parfois.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

A PROPOS D'UNE NOUVELLE NOMENCLATURE INTERNATIONALE DES TARIFS DOUANIERS

M. Fighiera, président du Comité International d'Experts, a exposé, hier, à la Chambre de Commerce de Lille, l'intérêt de l'unification de ces encyclopédies du commerce international

M. Fighiera, directeur des affaires commerciales au Ministère du Commerce et de l'Industrie a fait hier à la Chambre de Commerce de Lille, une très intéressante conférence sur l'unification de la nomenclature des tarifs douaniers.

Cette question intéresse au plus haut point les industriels et commerçants qui traitent des affaires avec les pays étrangers.

Actuellement aucune communauté de but, aucun principe ne régissent les tarifs douaniers des divers pays. Les nations qui eurent à l'origine des nomenclatures simples, quoique présentées d'une façon différente d'un Etat à l'autre, ont vu avec le temps, leurs nomenclatures se compliquer singulièrement, car cette véritable encyclopédie qu'est une nomenclature, doit englober de jour en jour tout ce qui est nouvellement produit ou inventé.

Tous les articles y trouvent place, mais il manque dans les diverses nomenclatures, non point seulement l'ordre, mais « un » ordre qui facilite la tâche des commerçants et ce faisant aide au développement des rapports économiques entre les peuples.

Tous ceux qui font des opérations commerciales avec l'étranger souhaitent qu'un peu de clarté et de méthode soit apporté à ces tarifs. Ils demandent surtout qu'ils soient uniformisés.

C'est cette tâche que s'efforce de réaliser actuellement une commission internationale d'experts dont M. Fighiera est président et qui fut créée lors de la grande conférence économique qui s'est tenue à Genève en mai 1927.

Le fatras des nomenclatures

Simplification, clarté, unification surtout sont les qualités de l'œuvre du comité d'experts. Le travail qu'ils accomplissent en établissant la nomenclature commune est on le conçoit d'un vif intérêt pour le commerce international.

Par quelques exemples typiques, l'orateur montre quel fatras existe actuellement dans les nomenclatures qui sont, dit-il, « ce qu'il y a de plus en retard dans la situation économique ».

C'est ainsi que dans le tarif français, le commerçant voulant se renseigner sur les droits perçus sur certains produits trouvera inconvénients, surtout en ce qui concerne la détermination de la valeur de la marchandise et la tarification spécifique qui, si elle paraît beaucoup plus compliquée que la précédente, n'en est pas moins plus avantageuse.

Dans un intérêt de justice et de simplicité, c'est cette dernière méthode qui a été retenue par les experts.

La base qu'il faut donner à cette tarification, est étrangère aux experts. Elle intéresse les nations dans la mesure de la protection de leurs industries.

Ce qu'il faut, c'est remplacer la nomenclature spéciale à chaque pays par une nomenclature internationale et par cette simplification aider au rapprochement des peuples qui ont intérêt à faire des échanges.

L'arrivée hier, en gare de Lille, de M. Fighiera, directeur des Affaires Commerciales au Ministère du Commerce et de l'Industrie, qui fut reçu par les présidents des Chambres de Commerce de la région. On voit, au centre de la photo, M. Fighiera, ayant à sa droite, M. Descamps, président de la Chambre de Commerce de Lille et de la 1re Région économique ; M. Dupont, président de la Chambre de Commerce de Douai et à sa gauche, M. Nanin, secrétaire général du Groupement de la 1re Région économique et M. Boucher, président de la Chambre de Commerce d'Arras.

Tarifs « ad valorem » et tarifs spécifiques

De nombreux présidents des chambres de commerce du Nord et des membres du Groupement économique de la 1re Région assistèrent hier après-midi à la conférence de M. Fighiera.

M. Descamps, président de la Chambre de Commerce de Lille, présidait le séance, ayant à ses côtés MM. Fighiera, Nanin, secrétaire du groupement ; Bouchez, président de la Chambre de Cominerce d'Arras ; Gilbert, président à Cambrai, et G. Motte, président à Roubaix. Dans la salle on remarquait aussi les présidents ou délégués des chambres de commerce de Tourcoing, M. Jouart ; de Douai, M. L. Dupont ; de Boulogne, M. Croup; de Calais, M. Humbert ; MM. Lefranc, président du Tribunal de Commerce de Valenciennes : Sculfort, conseiller du commerce extérieur de la France ; Guilbaut, conseiller général, etc.

M. Descamps présenta l'orateur et lui adressa des paroles de cordiale bienvenue.

M. Fighiera exposa alors le programme de travail du comité d'experts pour l'unification de la nomenclature douanière.

Il fit d'abord l'indispensable parallèle entre la taxe « ad valorem » dont il montra les

le vinaigre compris dans la catégorie des boissons ; les tomates, choux et petits pois relégués dans les « déchets divers » ; les boissons incorporées à la position de la parfumerie ; la glace dans les marnes et pierres; les compteurs à gaz dans l'horlogerie. Même fatras, et de plus sans corrélation, dans les tarifs étrangers : l'Espagne classe les huiles dans les boissons ; le lait et les bonbons dans les conserves de poissons ; le Japon a situé le poivre dans le chapitre des boissons ! etc...

On voit à quelles difficultés se heurte le commerçant ou l'industriel, dans ces diverses nomenclatures qui manquent individuellement d'ordre, de méthode, de clarté et dans l'ensemble d'unité.

Depuis deux ans, le comité d'experts a entrepris le travail considérable de l'unification. La nouvelle nomenclature est actuellement mise au point, elle sera terminée, annonce l'orateur, avant l'année prochaine.

« Elle permettra aux peuples, dit-il, de parler la même langue pour discuter de leurs transactions économiques. Elle établira au-dessus des frontières un lien durable, réel entre les nations et sera, je l'espère, une cause de rapprochement entre les peuples ».

L'exposé de M. Fighiera fut chaleureusement applaudi et M. Descamps, au nom de l'auditoire, remercia vivement l'orateur qui, à la tête du comité des experts, accomplit une œuvre dont tous les commerçants et industriels apprécient les avantages et l'intérêt.

L. B.

L'inauguration du nouveau Carillon à Bourbourg

Les maîtres carillonneurs Jef Denyn et Vangeyseghem, de Malines; Lannoy, de Saint-Amand, ont donné, hier, une brillante série de concerts qui ont été radiodiffusés

DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL

Nous avons, il y a un mois, fait l'historique du carillon cher aux habitants de Bourbourg. C'est beaucoup grâce à l'initiative du distingué maire de la commune, M. Benjamin Vandenbroucque et à l'émulation qu'ont montré les membres du comité de restauration, qu'il a été donné d'aboutir assez rapidement. Les habitants avaient grande hâte d'entendre à nouveau aux jours d'affluence, chaque mardi, et aux jours de fête, les notes claires s'envoler du gracieux campanile. Ils auront obtenu satisfaction à bonne date, avant la grande manifestation de dimanche prochain où l'on sortira les bons géants, Alphonsine et Gédéon, dont le cœur vibrera à l'unisson des cloches, c'est du moins une chanson populaire qui nous l'affirme

De brillants concerts

La date du 24 juin, fête patronale de Saint-Jean-Baptiste, à laquelle s'ouvre la grande kermesse, était tout à fait bien choisie pour donner à cette renaissance l'ampleur désirable. Le comité avait voulu bien faire les choses en convient le ban et l'arrière-ban des maîtres carillonneurs, M. Jef Denyn, directeur de l'école de carillon de Malines, qui a formé des générations d'artistes et assure ainsi un renouveau durable de l'art campanaire, M. Maurice Lannoy, de Saint-Amand, connu et apprécié de tous les amateurs et touristes de notre région et le capitaine d'artillerie Vangeyseghem, professeur de l'école de carillon de Malines.

Les auditions ont commencé le matin à 7 heures avec une sonnerie par M. Moïse Marcat, le carillonneur local. Ce fut ensuite à 9 heures, 12 h. 30 et le soir à 21 heures, un véritable régal que fournirent les trois concerts donnés par les brillantes vedettes. M. Plouvier, directeur de la station P.T.T.-Nord, à Lille, avait dès la veille, pris toutes dispositions pour assurer une radio-diffusion qui fut trouvée excellente par tous les sans-filistes. Les programmes avaient été harmonieusement composés, en des genres très variés, afin de permettre précisément de faire saisir les incroyables nuances auxquelles on parvient avec les carillons modernes.

Une réception à l'Hôtel de Ville

A 11 heures, M. Benjamin Vandenbroncque avait tenu à réunir autour des membres du comité restaurateur, tous ceux qui à un titre quelconque avaient participé à assurer le succès de cette belle journée.

L'occasion lui fut ainsi fournie de dire un cordial merci aux généreux « Amis de Bourbourg » qui se sont dépensé de toutes manières et en toute occasion pour réunir les fonds. Il fit ensuite un éloge mérité de la brillante phalange d'éminents carillonneurs réunis en ce jour pour la plus grande joie de la population.

Avec beaucoup de simplicité et en toute sympathie, le maître de Malines, Jef Denyn, remercia le maire de son hospitalité person-

Les membres du Comité de restauration du carillon, groupés sur le perron de l'Hôtel de Ville, au sortir de la réception. Au centre, M. Benjamin Vandenbroucque, maire de Bourbourg, ayant à sa droite, MM. Jef Denyn et Vangeyseghem, directeur et professeur de l'école de Malines ; à sa gauche, MM. Lannoy, carillonneur à Saint-Amand et Moïse Marcant, de Bourbourg.

nelle et de l'accueil très cordiale de ses administrés. Il fut tout naturellement amené à vanter une poésie, un art auquel il a voué cinquante années d'une existence active pervenant à secouer l'indifférence et l'inertie à l'égard d'une des plus belles choses que nous a légué le passé.

Depuis quelque trente ans, en Belgique, et par tout le monde en ces dernières années, on revient, on s'attache de plus en plus à la voix des cloches familières.

Et M. Denyn de s'exalter en citant des exemples de ce renouveau en Afrique du Sud, en Nouvelle-Zélande, Australie, aux Etats-Unis, où en quelques années on a installé vingt-cinq carillons.

Les habitants de Bonrbourg ont acclamé le maître de Malines, symbolisant en sa personne l'âme légère des cloches, aujourd'hui heureusement restaurée en leur bonne ville.

R. B.

Le "Southern Cross" a traversé l'Atlantique-Nord

L'avion a atterri hier matin, à Terre-Neuve, après trente heures de vol

Parti mardi matin d'Irlande, le « Southern Cross » a atteint à 5 h. 45 Terre-Neuve; le vol total a duré 30 h. 28. Voilà un très beau résultat. Malgré le brouillard et des vents contraires parfois violents, un équipage de premier ordre, utilisant un matériel hors de pair, a remporté une belle victoire.

Les 12 et 13 avril 1928, Kœhl, von Unenfeld et Fitzmaurice ont eu une chance inouïe de trouver une terre de salut, après avoir franchi l'Atlantique Nord en ne faisant que de la navigation à l'estime, se défendant comme ils le pouvaient avec des moyens restreints. L'équipage du « Southern Cross » a fait une remarquable démonstration d'aviation pratique en réalisant exactement une traversée déterminée à l'avance.

Kingsford Smith voulait, au moins, ne pas manquer Terre-Neuve; il a réussi, comme il est allé avec une précision extrême de San-Francisco à Brisbane en s'arrêtant aux îles Hawaï et aux îles Fidji.

S'il est aujourd'hui le second pilote heureux qui ait réussi la traversée de l'Atlantique Nord, il n'en reste pas moins qu'une fois encore, il vient d'être prouvé que les difficultés d'un raid d'Est en Ouest sont considérables.

Les derniers messages

Voici les derniers messages reçus dans la journée d'hier au sujet du raid du « Southern Cross » :

New-York, 25 juin. — L'avion « Southern Cross » a survolé Harbour Grace à 10 h. 22 (heure locale). Il cherche à atterrir.

Saint-Jeen-de-Terre-Neuve, 25 juin. — L'aviateur Kingsford Smith a avisé l'aérodrome d'Harbour Grace qu'il avait besoin de 2.250 litres d'essence et d'huile.

New-York, 25 juin. — L'avion « Southern Cross » a atterri après avoir survolé pendant un certain temps l'aérodrome qui était recouvert d'un épais brouillard gênant les aviateurs. L'appareil a volé à la vitesse de 160 kilomètres à l'heure.

Harbour Grace, 25 juin. — Kingsford Smith a déclaré que c'était grâce à la T.S.F. qu'il avait pu sortir du brouillard. Guidé par un avion qui était parti à sa rencontre, le « Southern Cross » a atterri facilement.

New-York, 25 juin. — Kingsford Smith a envoyé un télégramme par lequel il fait savoir qu'il compte repartir ce soir et arriver à New-York demain dans la matinée.

CONSEIL DE CABINET

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat réunis hier matin en conseil de cabinet, se sont occupés d'un certain nombre de questions spéciales qui n'avaient pu être discutées au cours du conseil des ministres de la veille.

Le vitrioleur de Solesmes s'est constitué prisonnier A LILLE

Dans nos éditions de lundi 23 juin, nous avons relaté le drame de la jalousie, dont s'était rendu coupable un Italien, qui vitriola son amie à Solesmes. Rappelons comment ce drame s'est déroulé. Dans la nuit de samedi à dimanche, vers minuit, Mlle Joséphine Broquet, 24 ans, au service du Directeur de la Banque de France à Solesmes, regagnait son domicile, quand elle fut accostée par son ami, un sujet italien, du nom de David Dante. Une discussion se produisit et l'Italien lança dans la direction de Mlle Broquet, un bol de vitriol qu'il avait fissimulé et qui l'atteignit, la brûlant grièvement à la face et à la poitrine. Son coup fait, l'Italien prit le large, et l'enquête faite par la police n'avait pu jusqu'à présent amener son arrestation.

Le vitrioleur David DANTE

Or, David Dante, sans doute pris de remords, s'est constitué prisonnier au commissariat central à Lille, mercredi à 6 heures du matin, il se présenta aux agents en leur déclarant : « Vous pouvez interrompre vos recherches, je suis le vitrioleur de Solesmes et je me rends ».

Les agents de police en prirent immédiatement possession et le conduisirent au commissariat du 1er arrondissement où après un pur et simple interrogatoire d'identité, il fut dirigé sur le Parquet. Il fut interrogé, à nouveau, par M. Verdun, substitut du Procureur de la République, qui le fit écrouer à la maison d'arrêt. Il sera dirigé d'ici quelques jours, vers la prison de Douai où il sera mis à la disposition de M. Caillaud, juge d'instruction, qui a été chargé de l'instruction de cette affaire.

Ajoutons, au sujet de la victime, que son état fiévreux n'a pas encore permis de l'interroger. Un oculiste l'examinera prochainement. Toutefois si la victime ne perd pas la vue, comme on peut l'espérer, elle n'en restera pas moins défigurée.

J. L.

L'aviateur Détroyat restera-t-il détenteur de la Coupe Michelin ?

L'aviateur Michel Détroyat est parti hier matin à 5 h. 55 pour tenter de s'attribuer à nouveau la coupe internationale Michelin, à bord d'un monoplan 230 CV. Cette épreuve de vitesse, qui prend fin le 30 juin pour la période 1929-1930 comporte un parcours dit Tour de France, d'un développement de 2.831 kilomètres avec 15 atterrissages: Reims, Nancy, Strasbourg, Dijon, Clermont-Ferrand, Lyon, Montpellier, Perpignan, Toulouse, Pau, Bordeaux, Angers, Avord, Tours, Le Bourget.

Détroyat, qui est l'actuel détenteur de la coupe par suite de sa performance de l'année dernière, compte aujourd'hui améliorer sa moyenne, bien qu'utilisant le même matériel.

L'épouvantable massacre d'une famille de l'Arbret

On accuse de plus en plus nettement dans le pays, l'un des habitants...

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER)

Nos informations n'ont pas manqué de provoquer un intérêt toujours grandissant autour de cette passionnante affaire, dont le mystère n'a pu jusqu'ici être complètement percé.

Nous avons repris les déclarations des témoins qui assistèrent les premiers à la découverte de l'incendie et du triple crime qui fait frissonner d'épouvante les laborieuses populations de la région de Beaumetz et de l'Arbret.

Ces témoignages semblent significatifs et maintenant des soupçons se portent sur un habitant du pays que chacun accuse de plus en plus nettement.

Un alibi vérifié

C'est quelqu'un du pays qui a fait le coup. Mais qui ? avons-nous demandé inlassablement à l'Arbret. Un nom a été prononcé. L'accusation est grave et demande à être vérifiée.

Des pistes nombreuses ont été suivies. Chaque piste donnée toujours par la même personne a été vérifiée et chaque fois l'indication a été jugée fausse.

Il s'était agi d'abord d'un Polonais qui était employé chez M. Lemaire. L'étranger se trouvait à la conférence sur les Assurances sociales à laquelle Louis Bussy assistait également. On remarqua en effet qu'il était sorti le soir et que son lit n'avait pas été défait de la nuit. On sut bientôt que l'individu était avec une amie. L'alibi vérifié fut considéré comme exact.

Autres pistes abandonnées

Avec un intérêt que l'on peut juger honorable, Louis Bussy qui veut découvrir le coupable de l'assassinat de son frère rappela à la brigade mobile qu'il avait vu quelque temps avant le crime un individu rôdant le long de la ligne du chemin de fer d'Arras à Douilens à proximité de la pâture de Bussy. L'homme était vêtu de bleu. Il passa le 1er juin vers 16 h. derrière l'habitation du facteur. En cet individu Louis Bussy crut reconnaître un Polonais travaillant chez Fromont.

Les actifs enquêteurs interrogèrent le Polonais Klava qui leur avoua avoir passé sur la voie, effectivement, pour raccourcir son chemin, car il allait à Bavincourt pour rencontrer une compatriote qui était son amie.

Ce fut ensuite un parent des Caron. Les inspecteurs parcoururent en tous sens les chemins pour vérifier les indications qui leur avaient été données. De ce côté encore rien ne fut susceptible de les aiguiller dans la bonne voie.

On passa, sur les mêmes indications, chez un individu du pays de mauvaise réputation le nommé Amédée Leu. Ce jour-là, sa femme avait été à Arras faire l'acquisition d'un vêtement neuf. L'homme n'avait pas rejoint son domicile depuis quelques jours. Peine perdue : de ce côté également, la piste fut abandonnée.

Des excuses de Louis Bussy à un voisin qu'il accusa

Et l'on cherche en vain partout. Dans un but louable Louis Bussy acharné à découvrir l'auteur de l'épouvantable assassinat porta ses soupçons sur un voisin.

Le mardi 18, M. Masson, juge d'instruction, appelé par Louis Bussy qui avait des révélations à lui faire se rendit pour la cinquième fois à l'Arbret. M. Masson, il faut lui rendre cette justice, n'épargna ni son temps ni sa compétence dans la recherche de la vérité sur cette mystérieuse affaire. Il retourna chez le voisin. M. Thilloy qui, le jour du crime, s'était levé à 4 h. du matin pour satisfaire un besoin et qui avait regardé par sa fenêtre dans la direction du barraquement.

Une perquisition fut faite, mais sans résultat. M. Thilloy, grand mutilé de guerre, dont l'honorabilité ne peut être mise en doute se prêta de bonne grâce à la dure épreuve. Tant et si bien que Bussy, devant M. Masson, juge d'ins-